



PROCES-VERBAL

CONSEIL FEDERAL

(CENTRE TECHNIQUE NATIONAL F.SASTRE
DE CLAIREFONTAINE)

Réunion du : Vendredi 2 octobre 2009
à : 8 h 30

Présidence : Jean-Pierre ESCALETTES

Présents : MM. Frédéric THIRIEZ, Christian TEINTURIER, Jacques LEGER, Henri MONTEIL, Bernard DESUMER, Guy CHAMBILY, René CHARRIER, François PONTHEU, Pierre ROCHCONGAR, Marc RIOLACCI, Jacques ROUSSELOT, Bernard SAULES, Jean-Marc PUISSESSEAU, Jacques THEBAULT,

Assistent à la séance : MM. Jacques LAMBERT, Jean-Pierre HUGUES, Jean-Louis VALENTIN, Gérard HOULLIER, Jean LAPEYRE, Pierre-Jean GOLVEN,

Excusés : pour partie : MM. Dominique DEBREYER, membre du Comité d'audit interne, Julien QUAGLIA, commissaire aux comptes, Alain BURETTE, ancien commissaire aux comptes

MM. Noël LE GRAËT, Fernand DUCHAUSSOY, Gervais MARTEL, Mme Marilou DURINGER-ERCKERT, MM. Jean-Marie LAWNICZAK, Lilian THURAM, Marc BATTÀ, Raymond DOMENECH

Le Président Jean-Pierre ESCALETTES remercie Gilles BOCQ, Directeur du CTNFS, et son équipe d'accueillir à Clairefontaine les réunions du Bureau du 1^{er} octobre et du Conseil Fédéral de ce jour.

I APPROBATION DES PROCES-VERBAUX

Le Conseil approuve sans modification les procès-verbaux des réunions :

- du Conseil Fédéral du vendredi 4 septembre 2009,
- des Bureaux du Conseil Fédéral des 3 et 17 septembre 2009,
- du CA de la LFA du 4 septembre 2009.

II. INFORMATIONS DU PRESIDENT

CONDOLEANCES

A la suite du décès de :

- Mme Andrée LE GRAET, mère de Noël LE GRAET, vice-président de la FFF,
- M. Robert LOUBATIERES, Président du District de l'Aude,
- M. Léon GLOWACKI, ancien joueur international du Stade de Reims,
- M. René BLIARD, ancien joueur international du Stade de Reims,
- Mme Monique DUTREY, épouse de M. Jean DUTREY, ancien membre de la Commission du Football d'Entreprise,
- du père de M. Jean-Louis LEGRAND, d'adidas,
- M. Brice TATON, supporter du Toulouse FC,

le Conseil adresse ses condoléances attristées aux familles des disparus.

VŒUX DE RETABLISSEMENT

Les membres du Conseil adressent leurs vœux sincères à leur collègue et ami, Gervais MARTEL, à la suite de l'intervention chirurgicale qu'il a subie.

* * *

Date du prochain Conseil Fédéral

Les matches de barrage pour la qualification à la Coupe du Monde 2010 étant fixés les 14 et 18 novembre prochains, il serait imprudent de maintenir la date programmée du 13 novembre pour la prochaine réunion du Conseil Fédéral si le match aller du barrage doit se dérouler à l'extérieur, d'autant plus que, lors de cette réunion, le Conseil devra choisir les douze villes qui figureront dans le dossier de candidature de la France à l'organisation de l'Euro 2016.

En conséquence, après échange de vues, le Conseil fixe au mercredi 11 novembre 2009 la date de sa prochaine réunion (séance ordinaire de 8 h 30 à 10 h et séance extraordinaire, consacrée au choix des villes de l'Euro 2016, à partir de 10 h).

III. PROJET DE REORGANISATION DES ATTRIBUTIONS FINANCIERES AU SEIN DE LA FFF ET MODIFICATIONS DES TEXTES STATUTAIRES ET REGLEMENTAIRES EN DECOULANT

Bernard DESUMER, Trésorier Général, présente au Conseil les résultats du travail mené depuis plusieurs mois en vue de clarifier la répartition des attributions financières au sein de la Fédération et de mettre en ordre les textes fédéraux – statuts et règlements – qui les régissent. Ce travail a été conduit par un groupe de travail constitué de lui-même, du Directeur Général et de M. Alain BURETTE, ancien commissaire aux comptes de la FFF.

Il rappelle qu'au cours du précédent mandat la priorité avait été donnée au redressement des comptes, au déploiement des procédures de contrôle interne et au contrôle des dépenses. Le début du nouveau mandat offre l'opportunité de conduire un travail de fond sur l'organisation interne de la Fédération en matière financière.

M. DESUMER et M. BURETTE présentent et commentent le document joint en annexe 1 au présent procès-verbal. Ils rappellent notamment les objectifs visés par ce travail de fond :

- inclure et préciser dans les statuts fédéraux toutes les dispositions découlant des obligations légales et réglementaires ;
- rationaliser la rédaction des statuts et du règlement financier de la FFF ;
- garantir les principes fondamentaux de contrôle interne par une séparation totale des fonctions d'ordonnancement, de comptabilisation et de paiement ;
- renforcer la gouvernance de la FFF en définissant précisément le rôle de chacun de ses organes dirigeants en matière financière.

Ils précisent les modifications que cette mise en ordre implique dans la répartition des rôles entre le Président, le Trésorier Général et le Directeur Général, ainsi que dans l'organisation des services fédéraux en charge des affaires financières.

M. Dominique DEBREYER, membre du Comité d'audit interne, fait part au Conseil de l'avis favorable sans réserve du CAI sur ces propositions de réforme.

Le Conseil Fédéral valide les propositions présentées par le Trésorier Général. Il demande en conséquence au Directeur Général et au Directeur des affaires juridiques de procéder à la préparation des modifications des textes statutaires et réglementaires qui devront être soumises à l'approbation de l'Assemblée Fédérale du 19 décembre prochain.

IV. INFORMATIONS INTERNATIONALES

F.I.F.A.

Système de régulation des transferts internationaux (TMS)

Jean LAPEYRE informe le Conseil de l'entrée en vigueur à compter du 5 octobre, sur décision de la FIFA, du système TMS pour tout transfert international d'un joueur professionnel. A cette date, le certificat de transfert international électronique remplacera entièrement le traditionnel formulaire papier, sous réserve que les deux fédérations concernées par le transfert participent déjà au programme TMS. La FIFA prévoit que les fédérations qui ne sont pas encore formées au système le seront d'ici avril 2010 et que le système TMS sera mondialement obligatoire au début de la saison 2010-2011.

V. LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL

Calendrier du championnat de Ligue 1 – 11^{ème} journée

Frédéric THIRIEZ rappelle que le calendrier du championnat de Ligue 1 a été validé par le Conseil Fédéral le 20 mars 2009, moyennant la disposition suivante relative à la journée 11 : si l'Equipe de France doit jouer les barrages de qualification à la Coupe du Monde 2010 les 14 et 18 novembre, la journée 11, programmée le mercredi 28 octobre, sera reportée au jeudi 10 décembre et au mardi 15 décembre en fonction de la participation des clubs aux coupes européennes. Cette disposition, souhaitée par Raymond DOMENECH, compensait son acceptation, à la demande de certains clubs de Ligue 1, d'un début de championnat le 8 août 2009 seulement, donnant ainsi un seul match de compétition aux joueurs internationaux des clubs français avant le match France-Iles Feroe du 12 août.

Le Conseil confirme que cette disposition, acceptée par tous à l'époque, s'appliquera.

VI. QUESTIONS D'ACTUALITE

Décision de l'Autorité de la Concurrence

A la demande du Président, Jacques LAMBERT, Directeur Général, commente les attendus et le contenu de la décision de l'Autorité de la Concurrence du 30 septembre 2009.

L'Autorité de la Concurrence inflige à la FFF une amende de 900 000 euros et à Sportfive une amende de 6 millions d'euros pour s'être entendues afin d'éliminer toute concurrence dans la commercialisation des droits marketing de la Fédération. Ces amendes marquent la fin d'une procédure d'enquête entamée en 2001 et relancée en 2004. Elles sanctionnent des pratiques qui duraient depuis 1985 et particulièrement les conditions dans lesquelles ont été conclus le contrat de décembre 2002 liant le Groupe Jean-Claude Darmon et la FFF et les avenants à ce contrat signés en 2003 et 2004. L'Autorité relève au passage que ces contrats ont, de plus, occasionné des pertes de recettes commerciales importantes pour la FFF.

Dans ses attendus, l'Autorité de la Concurrence juge sévèrement la gestion passée de la Fédération. A contrario, elle relève que, depuis 2005, la FFF a recouru systématiquement à la mise en concurrence pour la commercialisation de ses droits audiovisuels et pour le choix de son équipementier.

L'an dernier, conformément au droit de la concurrence, la FFF avait décidé de ne pas contester les griefs relevés à son encontre. Pour l'avenir, la FFF s'est engagée vis-à-vis de l'Autorité à strictement respecter les règles de mise en concurrence et de transparence qu'elle s'est imposées depuis 2005. Ceci a permis à la FFF de bénéficier d'une réfaction de 40% du montant de l'amende envisagée par l'Autorité de la Concurrence.

Suppression de la 3^{ème} année de préformation à l'INF

Sur proposition de Gérard HOULLIER, Directeur technique national, le Conseil valide la suppression de la 3^{ème} année de préformation à l'Institut national du football.

Demande de dérogation à mutation présentée par des parents de joueurs U19 de l'Entente Sannois Saint-Gratien

Le Conseil,

Pris connaissance du courrier adressé par des parents de joueurs U19 du club susvisé, ainsi que de celui adressé par le club lui-même,

Compte tenu de la situation exceptionnelle créée à l'intersaison par le désengagement par le club de son équipe U19 du Championnat National U19 auquel elle avait sportivement accédé,

Compte tenu que cette situation a été préjudiciable aux joueurs et que certains ont quitté le club suite à cette situation,

Dit que les joueurs qui, à ce jour, ont quitté l'ESSG pour signer dans un autre club après le désengagement de l'équipe U19 nationale, ont la possibilité :

- soit d'être exemptés du cachet mutation s'ils retournent au dernier club quitté,
- soit, s'ils sont « mutation », d'être considérés comme « mutation en période normale »,

mais que, dans les deux cas, ils seront limités à jouer dans leur catégorie d'âge.

Proposition de conciliation : FFF / PSG

Le Conseil,
Pris connaissance de la proposition du conciliateur faite dans cette affaire,
La refuse.

Proposition de conciliation : FFF / Frédéric REINARD, dirigeant de Vivaux Marronniers

Le Conseil,
Pris connaissance de la proposition du conciliateur faite dans cette affaire,
La refuse.

VIII. INFORMATIONS FINANCIERES

Approbation des comptes de l'exercice 2008/2009

Bernard DESUMER présente au Conseil les comptes de l'exercice 2008-2009.

Par rapport à l'exercice précédent, les produits d'exploitation sont passés de 183 à 200 M€, sous l'effet principal de la prise en compte du droit d'entrée du contrat Nike (+ 15 M€), du nouveau mode de comptabilisation du protocole FFF/LFP (+ 9 M€), de la croissance du produit des contrats de partenariat (+ 2,6 M€) et de l'augmentation des reprises sur provisions (3 M€). Ces augmentations importantes ont plus que compensé les baisses de recettes enregistrées sur les droits TV (- 7 M€) et sur la billetterie (- 5,1 M€) en raison de la diminution du nombre de matches joués par les Equipes de France A et A'.

Les charges se sont établies à 199 M€ contre 176 M la saison précédente. Les principales raisons en sont le nouveau mode de financement du Fonds d'aide au football amateur (+ 15 M€), le coût des achats de droits TV (+ 4 M€) et l'augmentation des charges de déplacement et de séjour des sélections nationales (+ 4 M€). Enfin, la FFF prend en charge sur cet exercice le coût de l'amende de 900 000 € que l'Autorité de la Concurrence vient de lui infliger.

Au total, le résultat bénéficiaire de l'exercice 2008-2009 s'établit à 1,054 M€.

Dominique DEBREYER, au nom du Comité d'audit interne, indique que, compte tenu de la date du Conseil Fédéral, le CAI n'a pas eu le temps matériel d'étudier les comptes à fond, qu'apparemment ils ne soulèvent aucun problème sérieux et que le CAI fera un rapport complet devant l'Assemblée Fédérale.

M. QUAGLIA présente le rapport du commissaire aux comptes et expose l'ensemble des actions et missions conduites par le cabinet KPMG au cours de l'exercice, y compris sur l'évaluation des procédures de contrôle interne mises en œuvre au sein de la FFF. Il annonce que le commissaire aux comptes certifie sans réserve les comptes de l'exercice 2008-2009.

En conséquence, le Conseil Fédéral approuve à l'unanimité les comptes dudit exercice et charge le Président et le Trésorier Général de les présenter devant l'Assemblée Fédérale du 19 décembre prochain.

Demandes de prêt

Sur proposition de Bernard DESUMER, Trésorier Général, le Conseil décide d'accorder :

- à la Ligue de Midi-Pyrénées un prêt de 150 000 euros sur une durée de 10 ans au taux de 2,5% ;
- au District du Tarn un prêt de 75 000 euros sur une durée de 10 ans au taux de 2,5%.

IX. CALENDRIER INTERNATIONAL

Octobre / Novembre 2009

Stages – Matches – Tournois	Rappel des décisions prises	Propositions
SELECTION NATIONALE « U19 » MATCHES AMICAUX PAYS-BAS / FRANCE ET BELGIQUE / FRANCE DU 7 AU 15 OCTOBRE 2009	Délégation : Jacques GEISSELHARDT, Francis SMERECKI, Thierry ASSELOOS, Renaud DUMORTIER, Olivier MOULLAC, Dr Patrick FLAMANT et 18 joueurs	
EQUIPE DE FRANCE ESPOIRS MATCHES DE QUALIFICATION MALTE/FRANCE LE 9 OCTOBRE A MALTE BELGIQUE / FRANCE LE 13 OCTOBRE	Délégation : Christian TEINTURIER, Carlo MOLINARI, Erick MOMBAERTS, Patrice BERGUES, Franck RAVIOT, Michel ROBLES, Dr. François BROCHET, Guy PURAVET, Thierry HOCQUET, Yann PERRIN, Mickaël LE FOLL et 23 joueurs	
EQUIPE DE FRANCE COUPE DU MONDE FIFA 2010 AFRIQUE DU SUD TOUR PRELIMINAIRE – GROUPE 7 FRANCE – ILES FEROE SAMEDI 10 OCTOBRE 2009 A 21 HEURES A GUINGAMP AU STADE DE ROUDOUROU FRANCE – AUTRICHE MERCREDI 14 OCTOBRE 2009 A 20 HEURES A SAINT DENIS AU STADE DE FRANCE	Délégation : Jean-Pierre ESCALLETES, Frédéric THIRIEZ, Noël Le GRAET, Bernard DESUMER, Gervais MARTEL, Gérard HOULLIER, Jean-Louis VALENTIN, Pierre REPELLINI, René CHARRIER, Raymond DOMENECH, Pierre MANKOWSKI, Bruno MARTINI, Alain BOGHOSSIAN, Fabrice GRANGE, Robert DUVERNE, Dr. Alain SIMON, Michel BROHAN, Joffrey MARTIN, Patrick BORDIER, Diamantino DE FARIA, Sébastien LESIEUR, Thierry MARSZALEK, Eric DUBRAY, François MANARDO, Yann LE GUILLARD, Guillaume BIGOT, Marc MALEPART, Ghislain RECOULES, Mohamed SANHADJI, Frédéric FORESTAS et 23 joueurs	
SELECTION NATIONALE DE FOOTBALL ENTREPRISE MATCH AMICAL FRANCE / TUNISIE DU 12 AU 14 OCTOBRE 2009 EN FRANCE	Délégation : Alain CHARRANCE, Jean-Louis FAVAUDON, Eric FREMION, James NOEL, Bernard CHATEAUGIRON et 16 joueurs	
SELECTION NATIONALE « U17 » CHAMPIONNAT D'EUROPE U17 2009/10 1 ^{er} TOUR DE QUALIFICATION DU 14 AU 23 OCTOBRE 2009 EN ESTONIE	Délégation : Jean-Claude LOUP, Guy FERRIER, Pascal LAFLEURIEL, Jean-Paul DELAHAYE, Dr. Pierre VIDAL, Christophe GEOFFROY, 1 professeur et 18 joueurs	
EQUIPE DE FRANCE DE FUTSAL 2 MATCHES AMICAUX FRANCE / REPUBLIQUE D'IRLANDE DU 19 AU 22 OCTOBRE 2009 LIGUE MIDI-PYRENEES	Délégation : Michel MUFFAT-JOLY, Pierre JACKY, David MERESSE, Franck TRICOCHÉ, Arnaud REVELLI, Jean-Pierre MULTIGNER et 14 joueurs	

<p>SELECTION NATIONALE FEMININE « A » MATCHES DE QUALIFICATION COUPE DU MONDE 2011 FRANCE / ISLANDE A LYON 24 OCTOBRE 2009 A 16H30 FRANCE/ ESTONIE AU HAVRE 28 OCTOBRE 2009 A 18H00</p>	<p>Délégation : Marilou DURINGER, Bruno BINI, André BARTHELEMY, Corinne DIACRE, Philippe JOLY, Patrick MENA, Jean-Noël LAVAUD, Matthieu BRELLE-ANDRADE et 18 joueuses</p>	
<p>SELECTION NATIONALE « U16 » TOURNOI DU VAL DE MARNE (ESPAGNE, ITALIE, PAYS-BAS, FRANCE) DU 25 OCTOBRE AU 1^{er} NOVEMBRE 2009 DISTRICT DU VAL DE MARNE</p>	<p>Délégation : Jean-Pierre DUBEDAT, Patrick GONFALONE, Yann KERVELLA, Gilles FOUACHE, Jean-Pierre BLAQUART, Jean-Pierre CZAYKA et 18 joueurs</p>	
<p>SELECTION NATIONALE « U18 » MATCHES AMICAUX DANEMARK / FRANCE DU 26 AU 30 OCTOBRE 2009</p>	<p>Délégation : Michel TRONSON, Philippe BERGEROO, Gilles EYQUEM, Pascal ROHN, Joël BARTHE, Dr. Fabrice BRYAND et 18 joueurs</p>	
<p>SELECTION NATIONALE « U19 » TOURNOI DE LIMOGES France/Grèce/Suisse/Pologne DU 9 AU 16 NOVEMBRE 2009</p>		<p>Délégation : Jacques GEISSELHARDT, Francis SMERECKI, Thierry ASSELOOS, Renaud DUMORTIER, Olivier MOULLAC, Dr Patrick FLAMANT et 18 joueurs</p>
<p>EQUIPE DE FRANCE ESPOIRS RENCONTRE INTERNATIONALE FRANCE/TUNISIE LE 13 NOVEMBRE A TOURS MATCH DE QUALIFICATION UEFA 2009/11 FRANCE/SLOVENIE LE 17 NOVEMBRE 2009 A REIMS</p>		<p>Délégation : Christian TEINTURIER, Carlo MOLINARI, Erick MOMBAERTS, Patrice BERGUES, Franck RAVIOT, Michel ROBLES, Dr. François BROCHET, Guy PURAVET, Thierry HOCQUET, Yann PERRIN, Mickaël LE FOLL et 23 joueurs</p>
<p>EQUIPE DE FRANCE COUPE DU MONDE FIFA 2010 AFRIQUE DU SUD MATCHES DE BARRAGE OU 2 MATCHES AMICAUX SAMEDI 14 NOVEMBRE 2009 MERCREDI 18 NOVEMBRE 2009</p>		<p>Délégation : Jean-Pierre ESCALETES, Frédéric THIRIEZ, Noël Le GRAET, Bernard DESUMER, Gervais MARTEL, Gérard HOULLIER, Jean-Louis VALENTIN, Pierre REPELLINI, René CHARRIER, Raymond DOMENECH, Pierre MANKOWSKI, Bruno MARTINI, Alain BOGHOSSIAN, Fabrice GRANGE, Robert DUVERNE, Dr. Alain SIMON, Michel BROHAN, Joffrey MARTIN, Patrick BORDIER, Diamantino DE FARIA, Sébastien LESIEUR, Thierry MARSZALEK, Eric DUBRAY, François MANARDO, Yann LE GUILLARD, Guillaume BIGOT, Marc MALEPART, Ghislain RECOULES, Mohamed SANHADJI, Frédéric FORESTAS et 23 joueurs</p>
<p>SELECTION NATIONALE FEMININE « A » MATCH DE QUALIFICATION FIFA 2009/11 SERBIE / FRANCE LE 21 NOVEMBRE 2009</p>		<p>Délégation : Bernadette CONSTANTIN, Bruno BINI, André BARTHELEMY, Corinne DIACRE, Philippe JOLY, Patrick MENA, Jean-Noël LAVAUD, Matthieu BRELLE-ANDRADE et 18 joueuses</p>

<p>EQUIPE DE FRANCE DE FUTSAL</p> <p>2 MATCHES AMICAUX CHILI / FRANCE DU 23 AU 29 NOVEMBRE 2009 AU CHILI</p>		<p>Délégation : Michel MUFFAT-JOLY, Pierre JACKY, David MERESSE, Franck TRICOCHÉ, Henri EMILE, Arnaud REVELLI, Jean-Pierre MULTIGNER et 14 joueurs</p>
<p>SELECTION NATIONALE « U16 »</p> <p>2 MATCHES AMICAUX FRANCE / BELGIQUE DU 30 NOVEMBRE AU 4 DECEMBRE 2009 EN FRANCE (A DETERMINER)</p>		<p>Délégation : Jean-Pierre DUBEDAT, Patrick GONFALONE, Yann KERVILLA, Gilles FOUACHE, Jean-Pierre BLAQUART, Jean-Pierre CZAYKA et 18 joueurs</p>

X. INFORMATIONS DIVERSES

A la suite d'une question soulevée par Jacques LEGER, Vice-Président de la FFF, le Conseil confirme la suppression de la publication sous forme papier des Règlements généraux et du Règlement des compétitions de la FFF.

Le Directeur Général
Jacques LAMBERT